



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Societe marseillaise de credit

Question écrite n° 823

Texte de la question

M. Jean Roatta attire l'attention de M. le ministre de l'economie sur le cas de la Societe marseillaise de credit, banque nationalisee en 1982, qui est aujourd'hui dans une situation tres difficile. Elle accuse des pertes importantes depuis plus d'un an, et la situation devient aujourd'hui critique, avec un risque certain de repercussions pour l'emploi dans toute la region. Cet etablissement bancaire represente a l'heure actuelle plus de 2 400 emplois dans le sud de la France. Il demande donc au Gouvernement de bien vouloir agir rapidement pour que la Societe marseillaise de credit sorte de la crise qu'elle traverse actuellement, car c'est une priorite que de preserver des emplois dans une region deja gravement touchee par le chomage.

Texte de la réponse

La societe marseillaise de credit (SMC) a mis en place en 1993 un plan de redressement, qui doit se traduire par le retour de cet etablissement a des niveaux de productivite et de rentabilite normaux a partir de l'exercice 1994. Compte tenu de ces perspectives de redressement, l'Etat actionnaire a decide d'accompagner cet effort, en apportant a la SMC un montant important de nouveaux fonds propres. Un apport de quatre cent soixante millions de francs a ete realise a fin 1992. Cet apport a permis a la SMC, compte tenu des pertes enregistrees en 1992, de respecter le minimum reglementaire du ratio de solvabilite. Un nouvel apport de cent soixante millions de francs a ete realise au 30 juin 1993. Par ces apports, l'Etat actionnaire temoigne de sa confiance dans l'avenir de la SMC. Le redressement financier de la SMC est la meilleure garantie de la perennite de l'etablissement et de son apport a l'economie regionale.

Données clés

Auteur : [M. Roatta Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 823

Rubrique : Banques et etablissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 1993, page 1333

Réponse publiée le : 4 octobre 1993, page 3326